

Procédez-vous à la location ou au crédit-bail de vos véhicules ? Voici d'importants renseignements que vous devez connaître

Tous vos véhicules, qu'ils vous appartiennent ou fassent l'objet d'une location ou d'un crédit-bail, peuvent désormais être directement couverts par votre police Markel, ce qui se traduit par des taux d'assurance moindres, un service supérieur et l'absence de surprises désagréables.

- 1** Les solutions d'assurance actuelles ne prennent pas totalement en charge les besoins du transporteur en matière d'assurance de l'équipement faisant l'objet d'une location ou d'un crédit-bail.
- 2** Utilisation des voitures de trajet-mission : certains faits surprenants.
- 3** Markel offre une meilleure solution : l'avenant MPCF 5G.
- 4** Les avantages de l'avenant MPCF 5G.
- 5** Mode d'acquisition de l'avenant MPCF 5G.



1 Les solutions d'assurance actuelles ne prennent pas totalement en charge les besoins du transporteur en matière d'assurance de l'équipement faisant l'objet d'une location ou d'un crédit-bail.

Dans le monde actuel de la gestion juste à temps où les expéditeurs imposent leurs exigences et où la propriété des véhicules représentent des coûts élevés, il n'est pas surprenant de constater que les entreprises de camionnage fassent de plus en plus appel à la location ou au crédit-bail de l'équipement. Que votre demande résulte d'une livraison de dernière minute en provenance d'un client important ou du remplacement de matériel hors service au sein de votre flotte (parc) automobile, les fournisseurs de location ou de crédit-bail peuvent jouer un rôle clé dans le programme de gestion de vos véhicules.

Vos clients ne s'attendent cependant pas à déboursier des tarifs de transport supérieurs pour la simple raison que vous utilisez un véhicule faisant l'objet d'une location ou d'un crédit-bail aux fins de livraison de

leurs marchandises. Les solutions de location ou de crédit-bail que vous choisissez doivent donc s'avérer efficaces et rentables. Il en va de même de votre assurance.

Pour respecter les obligations de votre calendrier, vous souhaitez pouvoir accéder à l'équipement au moment et à l'endroit où vous en avez besoin, tout cela à des prix flexibles et abordables offerts par les entreprises de crédit-bail susceptibles de vous proposer des solutions faites sur mesure pour vous.

Et vous recherchez des solutions innovatrices de la part de votre compagnie d'assurance, des solutions qui vous permettent de réduire vos coûts tout en procurant une couverture d'assurance essentielle à vos véhicules et à vos marchandises.



2 Utilisation des voitures de trajet-mission : certains faits surprenants.

L'industrie de la location ou du crédit-bail a répondu aux besoins de l'industrie du camionnage en offrant des modalités flexibles aux fins d'approvisionnement à court, moyen et long terme de tracteurs, de remorques et de camions porteurs. Aussi, fournit-elle l'équipement par le truchement d'un contrat clé en main efficace tout en adaptant ses frais de location en fonction de la durée de la location.

Mais qui assure ces véhicules et à quel coût ?

Comment saurez-vous si sa couverture d'assurance répond à vos besoins dans l'éventualité d'une perte ou lorsque cette dernière se produit ?

Avec qui communiquerez-vous pour obtenir de l'assistance lorsque vous devrez récupérer vos marchandises et les mener à destination si un accident survient ?

Vous serez peut-être étonné d'apprendre que la plupart des véhicules dont vous faites l'acquisition par l'intermédiaire des agents de location ou de crédit-bail ne font pas l'objet d'une pleine couverture par votre police d'assurance.

Lorsque, dans presque tous les territoires de l'Amérique du Nord, vous prenez possession d'un véhicule de location déjà immatriculé par l'agent de location, vous devez vous fier principalement à l'assurance automobile de ce dernier.

Avez-vous pris le temps de comparer la police d'assurance de l'agent de location ou de crédit-bail à la vôtre aux fins d'examen de leur couverture, de leurs franchises et de leurs primes respectives ?

Que se passera-t-il en cas d'accident ?

La compagnie d'assurance garantissant la couverture du véhicule de location agira-t-elle

alors dans votre intérêt ou dans celui de l'agent de location ou de crédit-bail ?

Les lois sur l'assurance automobile partout en Amérique du Nord font l'objet d'une réglementation stricte, tant sur le plan fédéral que provincial. Ces lois obligent soit le propriétaire immatriculé à assurer le véhicule, soit le locataire à long terme à souscrire une assurance pour le compte du propriétaire immatriculé. Il s'ensuit que les polices d'assurance automobile sont conçues pour les propriétaires et les locataires à long terme.

Si vous êtes un locateur ou un locataire à court terme, il se peut toutefois que cet arrangement ne favorise pas vos intérêts.

Puisque l'assurance offerte sur un véhicule de location est vendue au propriétaire immatriculé du véhicule en question (l'agent de location), les polices n'ont pas fait l'objet d'une négociation en fonction de vos besoins, ce qui risque d'influer sur vos choix, vos options, vos limites et vos primes d'assurance (ces dernières vous étant rétrofacturées).

Ces polices ne prennent pas non plus en charge les autres types d'assurance sur lesquels vous comptez, surtout l'assurance sur facultés. Votre assurance sur facultés vous protégera souvent lors de l'utilisation de véhicules de location ou de crédit-bail aux fins de transport des marchandises. Le seul fait que l'assurance automobile et l'assurance sur facultés soient souscrites par l'entremise de compagnies d'assurance distinctes pourrait néanmoins compliquer la situation lorsque vous faites une déclaration de marchandises à la douane, surtout si elles font l'objet d'un transport au moyen d'un véhicule de location.

3 Markel offre une meilleure solution : l'avenant MPCF 5G.

Markel offre une solution qui répond mieux aux besoins uniques des transporteurs.

L'avenant MPCF 5G de Markel représente une couverture d'assurance automobile optionnelle qui accompagne votre actuelle police d'assurance automobile Markel. Cette couverture unique favorise l'assurance des véhicules de location de la même façon dont nous assurons les véhicules automobiles (tracteurs, remorques et tous les autres types) que vous possédez ou louez, sauf quelques rares exceptions.

L'avenant MPCF 5G ne nécessite aucuns frais supplémentaires.

Vous ne payez une prime que pour les véhicules de location, tout cela au même tarif que Markel vous facturerait si vous en étiez le propriétaire. Markel vous facture en outre cette assurance sur une base journalière, de sorte que vous cessez de payer la prime dès que vous retournez le véhicule.

Voilà vraiment une solution d'assurance efficace et rentable des véhicules faisant l'objet d'une location ou d'un crédit-bail.

4 Les avantages de l'avenant MPCF 5G pour le transporteur.

Les avantages de l'avenant MPCF 5G de Markel se révèlent irrésistibles :

- a. Tous vos véhicules, qu'ils vous appartiennent ou fassent l'objet d'une location ou d'un crédit-bail, peuvent désormais être directement couverts par la police d'assurance que votre courtier a conçue à votre intention. Il n'y a donc pas de lacunes d'assurance entre la police de l'agent de location et celle de Markel.
- b. Les choix, les options, les franchises et les limites d'assurance s'appliquent désormais à tous les véhicules dont vous faites usage, sauf quelques rares exceptions. *Vous connaissez donc exactement le niveau de protection dont vous jouissez en cas d'accident.*
- c. Vous ne payez alors vos primes d'assurance que sur la durée de possession du véhicule de location. Ces primes dépendent de votre bon dossier de déclaration des sinistres, de l'utilisation du véhicule, de son rayon d'exploitation et d'autres facteurs susceptibles d'échelonner vos primes d'assurance Markel en fonction du caractère unique de votre couverture. L'assurance que vous payez à l'agent de location ne tient en revanche aucun compte de ces facteurs, ce qui se traduit souvent par l'imposition de primes excessives par rapport à celles de votre propre police d'assurance.
- d. Votre agent de location ou de crédit-bail se trouve également protégé par l'avenant MPCF 5G. Il s'ensuit qu'il peut désormais réduire ou éliminer les frais d'assurance qui vous sont rétrofacturés. Votre structure de coûts s'améliore du simple fait qu'on évite ainsi la duplication des primes.
- e. Vous pouvez compter sur un service de traitement des sinistres de grande qualité, puisque Markel assure désormais les sinistres d'assurance automobile et d'assurance sur facultés. Vous savez également que votre courtier établit une relation avec vous et Markel, de sorte qu'il peut vous aider à préparer votre demande d'indemnité et à participer aux réunions de suivi du progrès de cette dernière.

5 Mode d'acquisition de l'avenant MPCF 5G.

- a. L'avenant MPCF 5G est mis à la disposition de n'importe quel assuré de Markel en Ontario qui procède à la location ou au crédit-bail d'un équipement autoroutier. Pour obtenir cette option, il suffit de la demander à votre courtier d'assurance. Cette couverture ne nécessite aucuns frais supplémentaires au-delà de la prime normale que vous déboursez pour l'équipement si vous en étiez le propriétaire.
- b. Nous devons connaître chaque agent de location ou de crédit-bail duquel vous achetez de l'équipement. Vous êtes familier avec vos fournisseurs habituels au commencement de la police. Si vous faites l'acquisition d'un véhicule de location ou de crédit-bail d'un autre fournisseur lors la durée de la police, il suffit de nous en informer à ce moment-là.
- c. Pour fixer exactement le montant de votre prime, avisez votre courtier d'assurance lorsque vous achetez ou retournez un véhicule de location ou de crédit-bail. Nous collaborerons alors avec votre courtier d'assurance pour connaître l'utilisation appropriée du véhicule, son rayon d'exploitation et les autres faits dont nous avons besoin pour calculer la prime. N'oubliez pas de nous informer lorsque vous retournez le véhicule de location de manière à ce que nous puissions arrêter de vous facturer l'assurance.
- d. Pour accélérer le processus, nous avons mis à niveau le service Markel EZCert®. Vous pouvez désormais fournir instantanément à chaque agent de location les documents d'assurance nécessaires à la location ou au crédit-bail d'un véhicule en vertu de l'avenant MPCF 5G, là où un accès Internet est mis à votre disposition. En utilisant le service Markel EZCert, vous pouvez par ailleurs informer automatiquement votre courtier d'assurance et la compagnie Markel, sans devoir passer par d'autres étapes. Ce service est offert vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours par semaine depuis n'importe quel endroit en Amérique du Nord. Markel rend le transport de vos marchandises simple comme bonjour.

Pour plus de renseignements sur l'avenant MPCF 5G de Markel, veuillez communiquer avec votre courtier d'assurance.

